

La part risquée de l'acte. Les savoirs professionnels de l'intervention sociale.

Conférence donnée par Joëlle Libois, professeure et directrice de la HETS-Genève, Suisse au congrès de l'AIFRIS « Construction, transformation & transmission des savoirs. Les enjeux pour l'intervention sociale ». Lille, juillet 2013.

Sommaire :

1. Le défi de la co-construction des savoirs
2. Intentionnalité et contextualisation : l'acte incertain
3. Le risque dans l'acte
4. L'acte indéterminé
5. Théorie causaliste de l'agir : le sujet détermine l'action
6. L'acte professionnel comme une aventure
7. En conclusion

A l'ère de l'instantanéité de l'information, et de l'accès direct à une masse de savoirs hétéroclites, ouvrir et faire vivre un débat sur les savoirs représente un réel défi. Pour ma part je me centrerai sur les savoirs professionnels de l'intervention sociale. Dire cela, c'est déjà poser un postulat qu'il existe des savoirs professionnels qui spécifient l'intervention sociale.

Les modalités d'élaboration des savoirs interrogent préalablement la place donnée aux différents types de savoirs et à l'épistémologie sous-jacente qui leur est conférée. Les savoirs définis comme tacit skills (savoirs tacites), savoirs implicites, savoirs pratiques, savoirs incorporés ou encore savoirs d'action à la différence des savoirs dits théoriques, concepts en sciences sociales et humaines, selon les critères classiques retenus pour établir une dimension scientifique à un savoir – matérialité – objectivation – distanciation – rupture épistémologique avec le sens commun, les savoirs d'action se situent eux dans une position d'indicibilité et d'opérativité.

L'enjeu pour le travail social est bien d'opérer une distanciation et de donner une certaine matérialité aux savoirs tacites tout comme de donner une horizontalité entre savoirs dits professionnels et savoirs plus conceptuels. Ne pas les hiérarchiser et ne pas les amalgamer. Ce serait une perte de sens, et une perte essentielle aux enjeux du processus de disciplinarisation.

La vraie question qui se pose à nous aujourd'hui n'est plus vraiment celle de la séparation des savoirs, mais bien celle de l'articulation plurielle des modalités de savoirs. Nous reviendrons sur cet aspect en s'appuyant sur les travaux de De Certeau (1990), puis ceux de Mendel (1998) dont les résultats sont toujours

d'actualité en ce qui concerne le découpage artificiel entre savoirs dits nobles et ceux de l'ombre.

Poser de telles affirmations demande à interroger l'efficacité des savoirs professionnels ou autrement dit la pertinence des connaissances mises en acte pour répondre au bien-fondé ou non de l'activité déployée. On le devine, la question de l'évaluation, de l'efficacité de l'activité sont intrinsèques aux savoirs d'action. Dimension intrinsèque à la continuité de l'acte et ainsi à la production de savoirs constitutifs d'une profession. Pour l'intervention sociale, il s'agit principalement du manque de visibilité des savoirs mis en œuvre et de l'incompréhension qui en découle, problèmes qui se posent et termes de reconnaissance et ainsi de frein au processus de professionnalisation, tout comme au processus de disciplinarisation.

A partir de ce positionnement, mon exposé tentera de revenir sur ces différents aspects en s'appuyant sur quelques auteurs quelques idées clé que j'aimerais partager avec vous aujourd'hui.

1. Le défi de la co-construction des savoirs

Dans une épistémologie des savoirs qui prennent en compte les savoirs tacites, les manières de faire deviennent objets de science, objets à ausculter pour en produire une certaine lisibilité, une possible transversalité, voire une montée en généralité. Mais c'est bien la problématique de transférabilité des savoirs d'action qui nous met en difficulté, qui nous confronte à une impasse. C'est à cela que résiste un *art de faire*, dans sa nécessité à travailler sur la singularité, à œuvrer avec l'imprévisibilité, à reconnaître différents destins possibles à l'action. Les discours théoriques ne laisse pas les terrains indifférents qui produisent eux-mêmes de la réplique, et donc du savoir. La manière de construire et d'interpréter un problème a évidemment des conséquences sur la manière d'envisager l'acte. Les positionnements scientifiques deviennent au niveau de la pratique des problèmes éthiques auxquels les professionnels se confrontent. L'hypothèse étant que la co-construction de l'activité est à la source de la co-production de savoirs professionnels.

Le problème reste que les discours théoriques gardent une certaine mainmise sur les savoirs d'action. Ils restent soit exaucés par les praticiens, assimilés à des vérités intangibles soit au contraire, rejetés car vécus comme totalement déconnectés des pratiques. Michel de Certeau (1990) nous éclaire sur la construction historique de l'écart entre *théorie* et *pratique*.

« Sur trois siècles, malgré les avatars historiques de la conscience ou les définitions successives du savoir, reste permanente la combinaison entre deux termes distincts, d'une part une connaissance référentielle et "inculte", d'autre

part un discours élucidateur qui produit à la lumière la représentation inversée de son opaque source. Ce discours est "théorie". Il conserve au mot sa signification antique et classique de "voir" ou de "contempler" (theôrein). Il est "éclairé". Le savoir primitif, dans la mesure où il a été progressivement dissocié des techniques et des langages qui l'objectivaient, devient une intelligence du sujet, mal définie sinon par des neutres (avoir du flair, du tact, du goût, du jugement, de l'instinct, etc.) qui oscille entre les régimes de l'esthétique, du cognitif ou du réflexe, comme si le "savoir-faire" se réduisait à un principe insaisissable du savoir (p.112) ».

S'il s'avère vain de rester sur une position clivant savoirs théoriques ou savoirs pratiques, il nous paraît indispensable de viser l'apprentissage d'un *art de faire* nourri d'une perspective de construction et d'élucidation des savoirs en œuvre. Toutefois les compétences en actes, spécifiquement celles portées par des dimensions relationnelles et affectuelles peinent à être rendues visibles et suffisamment objectivables pour être enseignées. C'est comme si tout ce pan de l'activité relevait d'un savoir-faire personnalisé, dégagé des processus d'apprentissage et de formations standardisées. Nous pensons que c'est par un discours construit, référencé et questionné que se définit la légitimité d'une discipline, d'une théorie comme d'une pratique professionnelle.

Si les discours sur le travail n'ont pas de peine à se faire entendre pour prescrire ce qui est attendu à l'égard des professionnels, en revanche la connaissance de ce qui est réellement et effectivement investi en situation reste largement méconnue. Comme dans nombre de professions, nous retrouvons dans le champ de l'intervention sociale le problème de l'indicibilité du savoir-faire, ce qui pose un problème central aux formations professionnelles, à la reconnaissance de la profession et à la légitimité d'une discipline en travail social.

Un savoir-faire qui, selon de Certeau (1990),

« (...) est fait d'opérativités multiples mais sauvages. Cette prolifération n'obéit pas à la loi du discours, mais à celles de la production [...]. Elle conteste donc à l'écriture scientifique son privilège d'organiser la production. Elle appelle une conquête, non comme des pratiques méprisables, mais au contraire de savoirs "ingénieux", "complexes" et "opératifs". (p.103) ».

Dans une telle perspective, l'enjeu de la formation professionnelle tertiaire se situe dans l'appréhension d'une productivité comprise également comme un *art de faire* (de Certeau, 1990). Production liée à des techniques d'intervention portées elles-mêmes pour une épistémologie de la pratique, qui donne sens à l'action. Production qui répond non seulement aux attentes d'une société tournée vers des résultats quantifiables, mais qui reconnaît également que les aboutissements résultent de la mobilisation d'une intelligence pratique à partir des savoir-agir qui prennent en compte la singularité des situations. « C'est le

résultat d'un ratio entre indétermination et technicité qui caractérise le processus de production permettant d'aboutir aux résultats attendus » (Jobert, 1987-128).

Pour tenter d'approcher les forces en interaction, les compétences "incorporées" (Leplat, 1997), la participation active du professionnel, devenu lui-même dans son agir professionnel "objet" de recherche, est une condition sine qua non. Non pas en tant que chercheur, mais en tant que détenteur de savoirs implicites à élucider. Enjeu primordial pour une reconnaissance de savoirs en intervention sociale tout comme pour activer le processus de professionnalisation. Les formations professionnelles de niveau tertiaire ont pour mission de privilégier ces axes de recherche.

« Quand un acteur est engagé dans une situation, il est confronté à trois choses : la complexité, l'incertitude, l'interactivité (Pastré, 1999 - 27) ».

- Comment les professionnels de l'intervention sociale parviennent à composer entre des normes préconstruites et l'imprévisibilité de l'activité à laquelle ils sont soumis ?
- Comment rendre dicible l'axe de travail relationnel et expérientiel alors qu'ils relèvent d'une immatérialité couplée d'une réelle expertise ?
- Comment objectiver et rendre dicible les savoirs dits implicites ?

Saisir ce qui fait acte au sens de Mendel (1998), au travers de l'explicite et de l'implicite, de la sensorialité incarnée dans la mémoire des gestes de la pratique professionnelle comme dans la pensée, nous est particulièrement utile.

2. Intentionnalité et contextualisation : l'acte incertain

La lecture de Mendel (1998) nous a permis de revisiter le concept d'action au travers de celui d'acte. Le concept d'acte présenté comme une *aventure*, nous a paru digne d'enrichir notre compréhension de l'agir. La conception de Mendel différenciant le discours d'action et la pratique de l'acte, nous permet de sortir d'un certain amalgame entre action et acte. La découpe entre action et acte, très pragmatique, consent à illustrer différents positionnements dans l'agir. Acte séquencé en trois temps : pré-acte, acte et post-acte. Penser l'acte en trois temps comme selon Mendel, permet de mieux saisir la part d'intentionnalité du sujet engagée dans l'agir et la part de réalité immanente issue de données naturelles et sociales.

Mendel nous rend attentif au fait qu'amalgamer l'acte et l'action nous éloigne d'une réalité matérielle et objective.

L'action est identifiée au pré-acte, elle est pensée comme la part intentionnelle et normée nécessaire à l'acte. Nous verrons que Mendel impute cette préhension

en trois temps de l'acte à la pensée rationnelle occidentale, attachée à une conception de la science qui n'obtient d'autorité que par les capacités de mesure, de maîtrise et de généralisation qu'elle exige. Le découpage séquentiel de l'acte nous paraît illustrer avec finesse la conception occidentale de l'acte. Comme déjà dit, le refus de la réalité, dans sa part de risque, de contingence, évince l'acte de la pensée scientifique.

Penser comme un tout l'activité en trois temps, permet de mieux saisir la part d'intentionnalité du professionnel engagé dans l'agir et la part de réalité immanente issues de données contextuelles.

Pré-acte :

Celui-ci conforte une pensée téléologique par la nécessité d'un projet d'action construit sur des objectifs prédéfinis. Le pré-acte développe une pensée consciente et verbalisable.

L'action comme pré-acte est articulée à la volonté du sujet, à la création d'événements : le commencement peut être le produit d'une volonté du sujet avec une part de responsabilité sur ce qui est à advenir. Advenir, car dans l'acte, qui est le prolongement de l'action, rien n'est écrit à l'avance.

Quel que soit le cadre, on sent qu'il y a de la profession derrière. Que c'est pas juste comme ça [L'éducateur claque des doigts]. Il y a des objectifs, il y a des intentions, il y a... Il y a une attention qui est prêtée à quelqu'un, ou à un collectif, pour arriver quelque part... Et que ça soit dans un lieu très ouvert, ou dans un lieu très fermé... ben... c'est du boulot ! (Parole d'un éducateur)

Le *boulot* est référé à une intentionnalité en amont de l'acte. Jean relève l'importance de celle-ci articulée à la *notion d'attention prêtée à quelqu'un ou à un collectif*. L'intention devient porteuse de sens si elle s'accorde au geste de *prêter attention*. Ce serait même la condition pour *arriver quelque part*. L'éducateur articule les deux dimensions, sans les opposer.

« C'est dans l'action que se construisent un projet, un programme, une réalisation. L'action impose une décision de commencer quelque chose. Puis en essayant de maintenir le cap du projet, on rencontre l'acte et son risque. « On décide une action et c'est à l'acte qu'on a affaire » (Mendel, 1998 - 49).

Action comprise comme pré-acte, comme conceptualisation d'une réalité à venir, comme méthodologie de projet, comme intentionnalité relevant d'objectifs prédéfinis. L'acte est lui plus incertain.

Ce qui est le plaisir de ce boulot-là, c'est tous ces petits trucs que tu te prépares pour la soirée, c'est ça qui est excellent. (Parole d'un éducateur)

L'éducateur fait ici la part belle au pré-acte dans l'intention d'expérimentation de celui-ci dans l'acte. Il ne se situe pas dans la dimension prescriptive de l'agir mais bien dans une intentionnalité accrochée à l'acte lui-même.

Acte :

Savoir-faire et expérience : par l'acquisition préalable d'une technique dont une part reste de l'ordre de l'implicite, du non verbalisable. L'expérience est définie comme une forme accomplie de la pensée du savoir-faire, comme une aptitude à faire face aux événements. L'acte chez Mendel est dévolu au registre du savoir-faire, de l'intelligence pratique, de la pensée en acte. « Si *l'acte est une aventure* il ne se situe pas dans le domaine de l'aventurisme. L'acte est ce qui est à venir devant (ad-venturus) ; il ouvre sur l'inconnu, sur l'imprévisible » (op cit).

L'acte est bien davantage qu'une gestuelle corporelle décidée par la volonté et qui se termine une fois l'objectif ponctuel atteint. L'acte se constitue dans un indéterminisme partiel, qu'il s'avère de penser en incluant une part de contingence à laquelle le sujet va se confronter.

Une fois engagé dans l'acte, tout retour vers une position initiale d'intentionnalité est impossible. L'interactivité entre déterminismes sociaux et projet du sujet s'entremêle dans l'acte. L'acte est pensé comme l'avènement d'un parmi les possibles. Entre le pré-acte et l'acte qui se déroule, s'ouvre toute la distance qui sépare l'idée de la réalité, l'absolu du contingent, l'action de l'acte. Dans l'acte, le sujet rencontre une réalité «hors soi» et « en-soi ».

Mais il y a des points qui sont trop importants pour qu'ils réussissent à te faire dévier de ta tâche ; par-contre des fois, il y a des choses qui se passent qui sont plus importantes que ce que toi tu veux amener. (Parole d'un éducateur)

Cette acception de l'acte nous place loin de la position occidentale aristotélécienne, conception élaborée en chaînes de causes à effets. Avec Mendel, nous pensons que le monde des idées ne commande pas les dimensions sensibles de l'acte. Le phénomène d'interactivité se développe en entremêlant le sensible et l'explicatif. L'acte est marqué par des temps d'équilibre et de déséquilibre mus par cette tension créative. C'est le rapport entre pré-acte et acte qui se joue, qui demande à être engagé et à laisser advenir. A l'intérieur d'une chaîne de causalité, des bifurcations surgissent, des créneaux s'entrouvrent, d'autres possibles se développent. Celui qui sur l'instant, sait exploiter cette situation, fera preuve de style au sens de la psychodynamique du travail. Il sera auteur d'un savoir-faire issu de la prise en compte de la bifurcation.

Post-acte :

Le post-acte est la part réflexive succédant à l'acte. L'évaluation, qu'elle soit formative, interactive ou même sommative, est partie intégrante des territoires de l'activité. Le retour sur expérience est également compris dans ce temps spécifique de l'acte.

L'expérience s'adosse également au post-acte dans le sens que celle-ci se construit à la faveur d'actes anciens qui ont été digérés, analysés, intégrés. C'est

au travers de la continuité de ces processus que l'expérience se constitue. Il participe du rendre compte, élément constitutif de toute activité professionnelle.

Mendel propose une modélisation à partir du savoir-faire, (art de faire), de l'expérience et de la pensée inventive.

Pensée inventive : comme capacité à inventer pour trouver des issues favorables au développement de la situation. Ici, se retrouve la notion de *métis*, de ruse, d'astuces, une capacité à oser sortir des sentiers battus.

Cette pensée est également tirée de l'*expérience* mais dépasse la simple reproduction de l'acte. L'expérience se renouvelle au travers de l'inventivité nécessaire au dépassement du déjà connu, par la singularité des situations.

Ce modèle de l'agir reste très proche de celui développé par la clinique de l'activité. Les concepts de savoir-faire, d'expérience et de pensée inventive sont de notre point de vue, transférables d'un modèle à l'autre. La pensée téléologique, elle, se construit différemment. Elle pourrait se rapporter aux dimensions prescriptives de l'activité, mais pour Mendel il n'y a pas d'acte sans projet conscient du sujet. L'intention du sujet dans le temps du pré-acte est mise en exergue.

Les pratiques professionnelles aujourd'hui ont largement affaire au pré-acte et au post-acte dans un découpage finalisé. Pré-acte au sens de l'accent porté sur les méthodologies, sur la clarification d'objectifs à déterminer et à atteindre. Post-acte au sens de la nécessité du rendre compte de l'activité, de la remise de rapports et d'évaluations de tout ordre. Les financements par projets vont littéralement dans ce sens comme les contrats de prestation auxquels sont assujetties les associations et institutions pour l'attribution des renouvellements financiers. Les professionnels du travail social se trouvent fortement engagés dans la préparation de l'acte ainsi que dans son évaluation, laissant la part de l'acte dans un impensé, dans une expectative de deuxième ordre en termes de priorités.

3. Le risque dans l'acte

« La pensée occidentale entend le risque comme un élément « extra acte », surajouté à l'acte (...). L'acte en son essence ne comporte pas le risque, et il faut, entend-on dire avec logique dans cette perspective, tendre absolument au « risque zéro » à l'intérieur d'une culture dite de sûreté » (Mendel, 1998 - 121). Le risque est inhérent à l'acte. Le risque confronte le sujet à un réel qui ne sera jamais parfaitement maîtrisable.

La conception de l'acte développée par Mendel demande à prendre en compte la part de risque inhérente à l'agir. Dans les enjeux actualisés du travail social, la notion de risque est devenue omniprésente, voire obsédante mais attachée à un renversement de sens, relevant du «risque zéro». L'intervention sociale devrait être en capacité de réduire tout risque, position spécifiquement visible du côté de la protection des mineurs. Mendel nous rappelle que le *risque zéro* est une invention de l'homme, que celui-ci n'existe pas dans la réalité du monde.

Le risque participe à tout événement, il est attaché à la présence active de l'être dans l'acte. Mendel nous amène à penser le risque comme une propriété intrinsèque de l'acte.

Chercher à donner une forme scientifique à l'acte, sous une forme maîtrisable, c'est irrémédiablement le déplacer dans la dimension du pré-acte.

Pour Mendel, le risque exprime la nature de l'acte. Nature au sens fort du terme, dans ses dimensions qui échappent à la volonté de l'homme.

- Risque par l'engagement de soi dans l'agir et dans les métiers de l'humain.
- Risque sur la manière dont le destinataire de l'acte va réagir.
- Risque de l'interaction et de ses effets sur les uns comme sur les autres.

L'idée du *risque zéro* est étrangère à l'acte du praticien, quel que soit le champ de sa pratique. Il sait qu'il est impossible et contreproductif de chercher à tout prévoir. Si le prévisible est de l'ordre d'une idéalité chez l'ingénieur ou pour tout prescripteur de normes, au final, chacun se heurte à la réalité de l'imprévisible. Dès lors, l'énigmatique est appréhendé soit comme objet à maîtriser, soit comme dimension intrinsèque de l'acte. Nous pensons le risque dans les métiers de l'humain comme consubstantiel à l'acte. Il exprime la nature même de l'acte. « Qui ne risque rien n'a rien » nous rappelle Mendel (1998- 33).

4. L'acte indéterminé

Saisir l'activité des professionnels demande à s'intéresser également au non visible, à l'indicible, à ce qui se joue dans la présence à l'autre et à la situation : tout le jeu étant de rentrer dans le mouvement de l'autre et de s'en départir. C'est l'engagement dans l'activité professionnelle qui pourrait se mesurer dans cette capacité à accompagner l'autre ou un collectif dans son propre mouvement pour se désengager au fil de l'autonomie acquise. Cette présence agissante est difficilement identifiable pour les professionnels.

Dans les métiers de l'humain, une compétence spécifique s'établit dans l'habileté à entrer en relation, à produire de l'interaction, à développer des rapports de confiance permettant d'aborder ce qui fait problème, ce qui est vécu comme stigmatisant, dévalorisant ou pire, comme excluant. Le rapport à l'autre, à la personne, au collectif, représente pour les intervenants sociaux le soubassement du métier.

Nous voyons que le corps est largement sollicité, non plus seulement dans ses capacités physiques, érotiques et cognitives, mais également et peut-être surtout dans ses dimensions relationnelles, affectives et émotives. Au sein de l'activité, le corps du professionnel est non seulement agissant, mais il s'implique dans ses interactions à autrui.

« La relation ne passe pas, loin de là, seulement par la parole. La proxémie, la gestualité, l'intonation contribuent avec la verbalisation à la co-construction du sens de l'interaction. Tout le non-verbal est mobilisé, perceptions et émotions au service d'indices disponibles, de signes manifestes dans le comportement de l'autre afin d'orienter l'action. Cette part de l'activité est toute entière inscrite dans le corps (...) » (Lhuilier, 2007 - 74).

Ces dimensions de l'activité se situent dans un champ très subtil qui met en jeu la sensation, l'intimité et la parole.

Nous rejoignons Piette A. (2009), lorsqu'il développe une conception de l'être humain porteur d'une indétermination par laquelle il entretient une nécessaire distance avec ce qui lui arrive et ainsi, avec lui-même. Position qui rejoint l'indéterminisme partiel exposé par Mendel dans la dimension risquée de l'acte : « On décide une action et c'est à l'acte qu'on a affaire » (Mendel, 1998 – 49). Mendel pose un problème paradoxal lorsqu'il insiste sur un engagement nécessaire dans l'acte et l'absence de maîtrise de celui-ci.

L'agir professionnel dans la vie quotidienne se heurte à un jeu d'incertitudes, de déplacements, d'arrêts et de rebondissements. Comme si dans toute situation, des restes de la précédente et des parties de la suivante s'activent et facilitent le mouvement de la vie.

A ce stade de notre réflexion, nous pensons pertinent de revenir sur *l'intentionnalité* de l'agir en nous interrogeant sur ce qui fait qu'un professionnel poursuit une intention et quels sont les modes de relâchement possible. Dans la continuité et en lien avec le contexte social actuel, largement porté sur les dimensions sécuritaires, nous nous interrogeons sur la part d'indétermination acceptable dans ce qui fait profession.

Avec Piette, nous pourrions parler de «rationalité praticable» (2009).

Dans les espaces de la vie quotidienne, le professionnel est porté par des situations déjà organisées. Il est imprégné par la familiarité des gestes, des actes, qui sans se répéter à l'identique, constituent au travers de l'expérience, un savoir productif indispensable à une certaine tranquillité de l'âme, nécessaire pour durer dans l'activité professionnelle. Mais il est aussi soumis à des accidents, à de la fatigue ou tout simplement à de l'incompréhension, à des ruptures de sens.

5. Théorie causaliste de l'agir : le sujet détermine l'action

Nous l'avons vu, l'activité corporelle et affectuelle est fortement impliquée dans l'agir. Dès lors, tel que nous le concevons, l'agir nous renvoie à une conception du sujet agissant qui inclut un rapport au monde social (fait de nombreuses interactions), à la perception des limites qui lui sont imposées et à la créativité dont il peut faire preuve. Cette vision holistique de l'agir ne rencontre pas ou très peu les modèles d'action définis par les institutions et les lieux de formation. Le modèle dominant reste attaché à une conception causaliste de l'agir, portée par la pose d'objectifs prédéterminés, incluant des indicateurs de réussite assujettis à une évaluation externe. Modèle non seulement attendu des professionnels mais également imposé aux bénéficiaires de l'action sociale qui se doivent d'établir des projets individualisés évaluables. La transformation d'un Etat social dit «passif» à un Etat social dit «actif» entend développer les compétences des personnes par le biais de mesures actives. Cette stratégie passe par la « responsabilité des bénéficiaires des prestations publiques et exige leur participation aux procédures qui les concernent » (Castel, 2009 - 217). La dimension active reflète l'idée que toute prestation proposée et tout service rendu devraient donner lieu à une contrepartie de la part des bénéficiaires.

Si nous cherchons à nous éloigner du modèle causaliste, il convient en premier lieu d'en expliciter les présupposés. En effet celui-ci se construit à partir de présupposés implicites, profondément enracinés dans les traditions de la philosophie occidentale imaginant que l'homme s'oriente *d'abord* dans le monde par la connaissance, dégageant ainsi des perspectives dans lesquelles s'inscrit *ensuite* son acte.

La dimension rationnelle de l'agir renvoie à la théorie des fins et des moyens et comprend la volonté du sujet comme déterminante à la réalisation de l'acte. La volonté est la source de la réussite ou non de l'agir. Le rapport entre la volonté interne du sujet et la réalité externe qui entoure le projet est passé sous silence.

Schéma qui illustre une vision déterministe centrée sur les capacités du professionnel, comme s'il était «seul au monde», seul responsable du déroulement de l'acte. L'engagement affectuel et l'imprévisibilité ne sont pas retenus comme éléments constitutifs de l'acte. De même, les interactions et les effets imprescriptibles de la rencontre entre deux ou un groupe de personnes sont absents de la théorie.

Construire l'activité dans cette optique nous détourne magistralement des réalités opérées dans les métiers de l'humain, et certainement de manière moins spectaculaire mais tout aussi efficiente, de toutes les catégories d'activités produites.

Prendre en compte le corps et les affects comme espace agissant et constitutif de l'activité oblige à un renversement épistémologique.

Avec Joas (1999), nous pensons que comprendre l'action comme non rationnelle demande à prendre en compte l'importance du contexte dans un double sens. Toute activité est située, par le fait qu'elle se déroule dans une situation donnée. Cela présuppose qu'un sujet agissant n'est jamais seul face à l'activité et que l'enchaînement des actes reste imprévisible. Les dimensions émotionnelles et spontanées sont intégrées à la compréhension de l'agir ; elles sont comprises comme source de coproduction portée par l'imprévisibilité de l'acte.

Le modèle référentiel des fins et des moyens, déterministe, nous renvoie à la définition de l'action chez Mendel. Si l'action, comme pré-acte est intimement liée à des objectifs prédéfinis, l'acte lui, n'est pas d'emblée dirigé vers des fins clairement identifiées, en fonction desquelles s'effectue le choix des moyens. A contrario, nous pensons que les fins sont relativement indéterminées et ne se trouvent spécifiées que par une décision quant aux moyens à employer.

« La réciprocité des fins et des moyens signifie donc un jeu d'interactions entre le choix des moyens et la clarification des fins. (...) En trouvant certains moyens à notre disposition, nous découvrons des fins dont nous n'avions même pas conscience auparavant. (...) Les end-in-view ne sont pas des états futurs indistinctement perçus, mais des projets qui structurent l'acte présent. Ils nous guident dans le choix entre différentes possibilités d'action, tout en étant eux-mêmes influencés par l'usage que nous faisons de ces possibilités » (Joas, 1999 - 165).

Dès lors, il devient inopportun de considérer l'activité imposée ou prescrite – par soi-même ou par autrui – comme le prototype auquel doit se référer une théorie de l'activité. Il s'agit d'accorder une importance essentielle à la différence entre les objectifs prescrits de l'extérieur et en soi (pré-acte) et les fins qui se dessinent, mais peuvent aussi être révisées et abandonnées, au sein même de l'agir. Les gestes de routine, l'agir chargé de sens, l'action créatrice, l'acte nourri d'une réflexion existentielle ne peuvent être pensés selon le schéma des fins et des moyens (Joas, 1999).

Ainsi compris, le concept de situation est susceptible de remplacer le schéma de fin et de moyen comme catégorie fondamentale d'une théorie de l'activité. Si l'agir reste porté par des projets ou des objectifs, ceux-ci sont de l'ordre du pré-acte à différencier de l'acte.

L'agir contextualisé se définit comme un cheminement dans des systèmes de déterminations complexes.

La réalité est indépendante des désirs de l'individu, mais ceux-ci peuvent aussi transformer la réalité.

Le contexte est fortement agissant, mû par des forces exogènes, comme les contextes sociopolitiques ou encore les contraintes légales, ainsi que par des forces endogènes produites elles par les interactions entre collègues ou encore

par l'influence du genre professionnel agissant directement sur le déroulement de l'activité au sein de la situation.

L'ensemble des données exposées nous incite à penser l'acte comme se détachant de l'intention première des professionnels, se concrétisant ou prenant forme dans une logique propre et indépendante. Face à un enchevêtrement non maîtrisable, la capacité professionnelle se situe dans l'acceptation de cette non maîtrise et dans la force à faire comprendre à l'environnement socio-politique la richesse comme la justesse de ces émergences hors normes préétablies. Ainsi, l'acte réel se définit par lui-même, dans le cours de l'activité. L'action prescrite pose des cadres, des normes mais se dédouane d'une formalisation de l'activité réelle. Les textes en amont de l'activité sont indispensables comme repères permettant une construction de sens nécessaire au déploiement du travail humain. L'acte lui, s'affranchit de ces données.

L'acte permet une interaction entre une part de soi maîtrisable, volontaire, et les forces en jeu provenant de la résistance posée par le réel, réel que nous pouvons définir ici au sens de Clot. Si l'acte est à la fois risqué et engagé par la volonté d'un sujet, le sujet n'est pas pensé comme totalement subordonné à la non-maîtrise. Car, rappelons-le, le sujet fait preuve d'*actepouvoir* (Mendel, 1998) « On décide une action, on rencontre l'acte » (Mendel, 1998 - 7).

6. L'acte professionnel comme une aventure

Le concept d'acte présenté comme une «aventure», nous a paru digne d'enrichir notre compréhension de l'agir.

La conception de Mendel différenciant le discours d'action et la pratique de l'acte nous permet de sortir d'un certain amalgame entre ce qui est à produire – intention – et activité réelle. Penser l'acte en trois temps, permet de mieux saisir la part d'intentionnalité du professionnel engagé dans l'agir et la part de réalité immanente issues de données contextuelles. Mais le refus de la réalité, dans sa part de risque, de contingence, évince l'acte de la pensée scientifique. Or, c'est précisément dans les espaces incertains que la complexité et la créativité de l'agir en intervention sociale tiennent d'*un art de faire*, d'une expertise.

L'organisation du travail est un fait objectif qui peut être traitée comme une composante explicative et causale, mais elle est aussi tenue par des sujets, agissants et pensants. Nous sommes en présence d'un modèle complexe explicatif et compréhensif au sein duquel organisation du travail et sujets au travail se trouvent en interactivité constante. L'acte est constitué d'éléments trivialement concrets, pratiques, qui ne concernent qu'un présent ponctuel et valable dans un contexte donné. Il se détermine par une singularité, par une particularité à l'intérieur d'une perspective immanente de l'agir. C'est bien cette pensée du faire comme *intelligence pratique*, rusée, couplée d'une pensée téléologique, rationnelle, pratique, que nous cherchons à rendre dicible et à

montrer l'efficacité et même l'efficacité de cette capacité à travailler dans l'imprévu, dans une continuité de l'intervention.

7. En conclusion

Le Blanc (2007) dépasse la polarisation parfois stérilisante entre contrôle social et pouvoir émancipateur. Il prend pleinement en compte la fragilité et le soutien nécessaire à la difficulté des vies précaires mais réaffirme le potentiel créateur de l'instabilité. C'est à la condition de la capacité d'un certain potentiel inhérent à l'existence en marge, que le travail social peut ne pas être confiné à l'imposition de la norme sociale. En ce sens, la *métis* comme posture professionnelle ouvre une certaine capacité à régir des forces contraires, réelle compétence des intervenants sociaux porteurs d'une épistémologie de l'activité. Il reste à travailler au rendre compte ou même à la redevabilité scientifique et ceci ne peut se faire de manière structurée et instituée que par la formation. Former à la recherche, à la capacité à lire et utiliser les résultats de recherche en niveau bachelor, produire de la recherche en niveau master. Ce sera là des apports de connaissance consubstantiels à la production de savoirs, marche indispensable à la construction d'une discipline en travail social. Pour cela, un détour par la didactique professionnelle serait un atout, les apports de Pastré (année 2006) sur les savoirs productifs et les savoirs constructifs ouvrent une voie pour rendre dicible de deux axes qui s'entrecroisent dans une formation tertiaire professionnelle. C'est là une spécificité du savoir intrinsèque à l'intervention sociale.

Redonner vigueur à la fonction créatrice du travail social passe non seulement par de nouvelles formes d'accompagnement qui ne sont pas uniquement centrées sur la réadaptation économique et sociale, mais passe aussi par la prise en considération du potentiel créatif des tenants de la marginalité sociale. L'accueil de manière cohérente, sensible et charnelle de la pluralité du déploiement de l'humain constitue une nouvelle forme de solidarité et c'est aussi un savoir spécifique indispensable à l'évolution de toute société, dont les enjeux majeurs qui se reproduisent siècle après siècle, sous d'autres formes certes mais qui demeurent autour des modalités du bien vivre ensemble. En cela, l'épistémologie de l'intervention sociale est porteuse d'un art de faire composé d'intentionnalité et de non-maîtrise. En cela elle produit des savoirs spécifiques portés sur le vivre ensemble, le lien social, le pouvoir d'agir et la capacité d'activer les processus de citoyenneté. Productivité et scientificité comme couple tumultueux, voire « infernal » mais créatif qui représente tout l'enjeu de la discipline Travail social.

Bibliographie :

CASTEL, R. *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut de l'individu*. Paris : Seuil, 2009.

CERTEAU, M. de, *L'invention au quotidien. I. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990.

JOAS, H. *La créativité de l'agir*. Paris : Les éditions du Cerf, 1999.

JOBERT, G. L'analyse sociologique des groupes professionnels. In : *Les formateurs d'adultes, matériaux pour l'étude sociologique d'un groupe professionnel*. Etude réalisée pour le Ministère du Travail et de l'emploi. Délégation à la Formation Professionnelle, 1987, 89-133.

LE BLANC, G. *Vie ordinaires, vies précaires*. Paris : Editions du Seuil, 2007.

LEPLAT, J. *Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique*. Paris : PUF, 1997.

LHUILIER, D. *Cliniques du travail*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2007 [2006].

LIBOIS, J. & STROUMZA, K. (éds.) *Analyse de l'activité en travail social. Actions professionnelles et situations de formation*. Genève : Les Editions ies, 2007.

MENDEL, G. *L'acte est une aventure*. Paris : Editions La Découverte, 1998.

PASTRE, P. La conceptualisation dans l'action : bilan et nouvelles perspectives. *Apprendre des situations. Education permanente*, 1999, 139

PASTRE, P. Apprendre à faire. In : BOURGEOIS, E. & CHAPELLE, G. (éds.). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : PUF, 2006, 109-121.

PIETTE, A. *L'acte d'exister*. Charleroi : Socrate Editions Promarex, 2009.